

UVSQ

université PARIS-SA

**DISPOSITIF D'AIDE D'URGENCE COVID-19
L'UVSQ AUX CÔTÉS DE SES ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES**

Afin de soutenir ses étudiantes et étudiants face à l'épidémie Covid-19 et ses conséquences dans leur vie quotidienne, l'UVSQ a mis en place un dispositif exceptionnel d'aides sociales pour celles et ceux qui se trouvent isolés ou dont la situation financière est fragile.

Le dispositif permet aux étudiantes et étudiants en situation précaire de solliciter une aide exceptionnelle de l'université pouvant aller jusqu'à 300€ (renouvelables sur demande après réexamen du dossier) ainsi qu'une aide pour l'acquisition de matériel informatique.

Ces moyens supplémentaires sont financés par l'intermédiaire des fonds CVEC et du FSDIE social (Fond de solidarité et de développement aux initiatives étudiantes).

L'objectif est de pouvoir accompagner chacune et chacun au mieux, afin de pallier aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire en matière de santé, d'alimentation, de logement, d'accès aux produits de première nécessité ou d'accès aux matériels et connexions nécessaires pour suivre les enseignements à distance. Le dispositif permet notamment de demander une aide pour les dépenses suivantes :

- » Frais liés aux besoins de première nécessité
- » Aide alimentaire
- » Frais de santé
- » Aide au paiement des loyers
- » Aide à l'achat de matériel informatique (ordinateur ou tablette avec clavier -sur facture acquittée)
- » Aide à l'accès à internet : remboursement de la souscription d'un forfait téléphonique, d'un forfait clé routeur 4G, de l'achat d'une carte prépayée sans abonnement, d'un forfait hotspot wifi payant (sur facture acquittée)

Pour déposer un dossier de demande d'aide sociale, remplissez le formulaire d'Aide d'Urgence COVID-19.

Les demandes seront traitées dans un délai raccourci. Après attribution, les fonds seront versés le plus rapidement possible directement sur le compte du bénéficiaire.

Des équipes à votre écoute :

- » **Vous êtes en situation de handicap ?**
- » **Vous êtes en résidence universitaire ?**
- » **Vous vous sentez seul(e), isolé(e), fragilisé(e) ?**

> Ecrivez à la cellule d'écoute : cellule-ecoute-COVID19@uvsq.fr en précisant votre nom, votre filière et votre numéro de téléphone.

Votre demande sera traitée et vous serez contacté rapidement.

- » **Vous avez des questions d'ordre médical non urgente ?**

> Ne restez pas isolé et pour toutes questions de santé, y compris pour un soutien psychologique, vous pouvez contacter la permanence du service de santé universitaire de l'UVSQ :

- par mail en écrivant à sante-etudiants@uvsq.fr

- par téléphone au 06 66 50 00 58, laissez un message en précisant votre nom, votre filière et votre numéro de téléphone (de 9h à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h à 12h30 le mercredi)

Un professionnel de santé vous contactera dès que possible.